...ERBIN,

V

Aymerie avait dit vrai. Il n'avait pas voulu partir sans avoir des nouvelles de Mlle de Santalla. Il apprit qu'elle était dangereusement malade, il resta; mais il importait qu'elle ne connût pas sa présence auprès d'elle. Alors il chercha refuge à l'hôtel du Bœuf et de Bourgogne comme un mal'ot traqué où il se renfermait des semaines en feignant de désespérer bien le bourreau. Il vivait caché, caché de la douleur à la des prières d'Aymerie, s'abîmait dans le désespoir. Aymerie s'était confié dans ce repaire. Il ne comprenait presque jamais, se tourmentant de ce que provisions lui fut apportée régulièrement, fidèle qu'il était depuis longtemps, le garçon qui avait quitté le Château-Vert.

Pour tout le monde M. Dessaix avait quitté le pays, et, à raison de ses nombreux valets, il n'était guère exposé à rencontrer les châtelains ou les habitants de environs. Seul, Ernest de Bergy l'avait complètement deviné de la vérité. Seulement alarmé de la maladie d'Elle, plus encore, lorsqu'elle Lui avait dévoilé les confidences de la jeune fille, il avait commenté dans le sens le plus complète sortition le brusque départ de Mlle Herbin. Il n'était mêmé que M. Dessaix n'était point parti avec elle. Pressé, mystérieusement il n'était dans la ville de la construction de la baraque dressée en aparté à M. Dessaix, et en qui il ne mettait jamais les pieds. Ernest n'avait point tardé à y découvrir la présence d'un hôte mystérieux et avait pressé de questions le tenancier. Ce dernier voulant être loyal en trompe le monde avait avoué à Ernest ce qu'il se pensait, tout en le suppliant d'être discret et de laisser faire le temps, qui n'était, selon lui, le grand remède à toutes choses.

Quant à Aymerie, qui ne se croyait point découvert, il avait d'abord vécu dans la plus cruelle agonie au sujet de Mlle de Santalla, puis, lorsque les nouvelles avaient été meilleures, il avait pleuré que la pensée de rencontrer une seule fois la jeune fille ne se représentât avec effroi. Peu à peu dans sa solitude, se rappelant le passé, se laissant aller aux désirs que son cœur avait de charmes de souvenirs, il en était venu à concevoir d'ardentes et inquiètes espérances. Mme Herbin qui se voyait abandonnée, pouvait avoir pensé dans le sentiment de son dignité offensée le courage de la rendre en liberté. Les jours se firent écoulant; elle ne s'était point plaint et gardait le silence. D'un autre côté, bien qu'il n'osât croire à un pareil bonheur, il se sentait aimé de Mlle de Santalla. Il en avait l'intuition malgré son doute et pourtant certaine: il croyait avec une sorte de superstition que la première promenade de la jeune convalescente se ferait à ce grand chêne où bientôt antérieurs ils se donnaient ces fugitives rendez-vous dans lesquels la pensée de l'inconnu du rêve se faisait pour eux la complice de leurs aspirations et de leurs joies, et il attendait cette heure décisive avec une impatience pleine de crainte et d'espoir.

(*La fin à demain.*)

UN APPEL A L'HUMANITE DU PEUPLE DU SUD.

CAMP LEE, No. 1,
Association de la Croix du Sud,
Richmond, Va., Juillet 1872.

Notre Ordre est composé exclusivement de soldats confédérés; son but et son seul tache. Son but est de perpétuer le souvenir de nos braves compagnons qui sont tombés sur les champs de bataille; de secourir les familles de nos anciens frères d'armes, et de conserver dans toute son exactitude l'histoire du Sud.

Nous sommes occupés spécialement à collecter les fonds nécessaires au "Hollywood Memorial Association," pour la translation des restes de nos soldats, du champ de bataille de Gettysburg, où ils sont négligés et profanés, au cimetière de Hollywood; où, par les efforts et les soins des dames de ce pays, on a élevé un monument à la mémoire; et où, ils peuvent recevoir chaque année, au jour consacré, les hommages dus à la valeur et à leur patriotisme.

Il y a encore, près de Gettysburg, les restes de plus de mille soldats. Il y en a de chaque État du Sud; et quand on pense que les unes ont laissé leur cœur, à qui appartiennent les terrains avoisinant, des personnes de ces braves avec le cœur de charbon, comme s'le étaient des cibles, c'est à faire frémir l'indignation la plus mêlée entière et à toucher le cœur de toute ame sensible. Ces sont restés dédiés au sentiment de l'honneur, aux principes et à la cause qui autrefois leur était si chère, pour qu'ils prennent des mesures pour préserver de ces indignités les cendres de nos héros.

Vous trouverez, peut-être parmi ces morts des hommes de votre État que vous avez connus; quelques-uns qui peut-être vous ont aidés ou même vos parents; tous ont mérite pour la défense du pays.

Vous avez prétendu les aimer pendant qu'ils vivaient; vous avez prétendu aimer la cause pour laquelle ils sont morts. Faut-il que leurs restes soient délaissés, quand c'est pour vous qu'ils ont payé de la vie? Ne nous adressez-vous pas à les transporter à un lieu sûr et sacré, où les cœurs si nobles et si chaudes, et les soins pieux des femmes de la Virginie pourront veiller sur leur dernier repos. Nous prions quiconque lira cet appel de nous venir en aide et de se joindre à la sainte cause dans laquelle nous avons mis toute notre âme. Demandez à vos amis de vous aider. N'hésitez pas à souscrire parce que vous ne pouvez donner beaucoup. Il rapportera que l'océan est composé d'une infinité de gouttes d'eau, et que beaucoup de petites offrandes ne seront bien vite une somme considérable.

Ne pourriez-vous pas employer chacun un jour pour obtenir des souscriptions? Il est urgent de ne procrastiner plusieurs milliers de piastres pour accomplir notre but; mais nous n'hésitons pas à l'entreprendre malgré les difficultés qui nous entourent; parce que nous ne pouvons croire que le peuple du Sud restera froid et indifférent devant un pareil appel.

Adressez vos contributions à F.W. C. Carrington, aux soins de la Compagnie d'assurance sur la vie de Piedmont et Arlington, Richmond, Virginie. Ce dernier aidera d'un comité spécial de notre organisation.

Agissez avec promptitude: donnez avec autant de libéralité que vous le pourrez, mais donnez quelque chose, et votre modeste offrande contribuera à retirer du sol du Nord les cendres de nos frères.

W. C. CARRINGTON,
W. ELLIS JONES,
R. E. ARMSTRONG,
J. H. PATTON,
C. W. VOLKMAN,
du Comité.

ASSURANCES.

Bureau de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

NO. 61 DE LA RUE DU CARP,
NOUVELLE-ORLEANS, 24 JANVIER 1872.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant pour ...e expirée le 31 décembre 1871:

Balance des primes de l'année expirée le 31 décembre 1871:

Sur risques d'incendie		$980,778 [illegible]
Sur risques de mer		41,073 [illegible]
		61,198 [illegible]
Plus: Risques non expirés de 1870		$1,083,049 [illegible]
		68,412 [illegible]
		$1,151,461 [illegible]
A déduire: Risques non expirés	$46,486 [illegible]	
Primes remboursées	1,756 [illegible]	48,242 [illegible]
Montant net des primes		$1,103,219 [illegible]
Pertes, etc., payées dans la Surintendance d'ici	$28,149 [illegible]	
Sur risques de mer	35,329 [illegible]	
Surintendance des Pertes	3,322 [illegible]	
		$66,800 [illegible]
Plus: Part payée par les non réglées	41,600 [illegible]	
Sinistres pas de pertes	17,000 [illegible]	
Remboursements	1,756 17	$141,756 [illegible]
Dépenses générales et salaire de agents		$39,351 [illegible]
		39,351 [illegible]
Balance: Encaisse et banque		218,345 [illegible]
		69,944 [illegible]
		$1,151,461 [illegible]
Bénéfice net		$39,351 [illegible]

L'actif de la compagnie est comme suit: Il est basé sur la valeur la moins élevée du marché, savoir:

Bons municipaux de la ville	$[illegible]
Bonds de la ville en faveur de chemins de fer	19,000 00
Bonds sur prêts ... de la ville	2,400 00
Bonds de l'État	7,000 00
Bonds de l'État Polytechnique Association	4,000 00
Bonds de la Grande Loge de la Louisiane	2,000 00
Bonds de l'Union Association	2,000 00
Actions de banques et de la Compagnie de Gaz, etc	10,000 00
Prêts garantis	21,041 72
Prêts sur hypothèque	8,300 00
Billets à recevoir	3,767 97
Up d'assurance compagnies d'assurance	3,000 00
Primes non réalisées	8,351 39
Caisse	2,304 39
Total de l'actif	$[illegible]

Ainsi qui précède est une copie exacte tirée des livres de la compagnie.

THOMAS BLOG, President.
HOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
PARISH D'ORLEANS,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assurement et signé solennellement ce jourd'hui 24 janvier A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer les pertes d'indemnité à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats de profits non encore payés; ils ont de plus déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes perçues dans les l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera ouvert des certificats à dater de même jour de mars 1872.

THOMAS BLOG, President.
HENRY CARRINGTON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR LA MAINTIE 1872:

John G. Saxon	R. J. Ross
Henry Randolph	Hugh Wier
R. Mason	L. F. Monk
Charles Maynard	Richard Milton
J. Weis	W. M. Copeland
W. R. Taylor	J. G. Brown
Wm. Vance	

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1872.

Les conseil des Directeurs et les actionnaires de cette Banque sont convoqués pour le 10 courant, à 12 heures, au bureau de la Banque, pour l'élection de trois directeurs pour l'ensuite.

J. BOUSLA, JOS. DAVIS,
E. FAUTROUX, C. W. DUNBAR,
E. BERWIN, E. ROULAND,
M. A. LAMBERT, J. E. GOURMIN.

E. M. DAVIS, Président.
JULES LAN, Caissier.

BULLETIN MARITIME ET COMMERCIAL.

EXPEDITIONS MARITIMES.

NOUVEAU BASSIN.

ARRIVES AU VIEUX BASSIN.

RATEAUX A VAPEUR.

A LA QUARANTAINE.

EXPORTATIONS.

KEY WEST—Par schr J. L. Somers—60,000 pieds bois.

IMPORTATIONS.

NEW YORK—Par steamship Sherman—merchandise générale.

PENSACOLA—Par steamship Lizzie—1 ancre laissée à Lehman, Abraham & co—5 de Forstmeier & Bauer, 1 W. Blair, divers à ordre.

HAVANA ET MATANZAS—Par brick Rosy Vera—400 hommes marins et soldats de Chadbird & Agent.

REGU DE L'INTERIEUR.

SHREVEPORT—Par steamer Lotus No 2—18 balles coton à ordre—2 de Johnson & Goodrich, 1 Cullen Bro & co—1 J Phelps & co—13 Bendheim Wiener & co—1 Bendheim & co—2 H Lazarigan—3 Gibson Bro—2 A Spitler—1 Allen Schoen & Acme—1 de pecan 1 de laine A Moulton—1 de W J Bishop & co—1 Kenny Bulwerk—1 de pecan Tenison & co—1 de laine Boettner Isham, Alcock & co—13 de 1 J Dufour—divers à ordre—Total, 48 balles.

TUNICA—Par steamer W S Pike—3 balles coton H. Harris—2 de A Levi—1 Pike & co—1 Bendheim & co—1 Bendheim—1 barril pecan 1 coffre de C A Lemon—2 de coton 1 de laine A Moulton—1 de C A Lemon, 18 balles coton.

CANDIA—Par steamer Harry Owen—2 balles coton, 8 flack—1 Levy & Maas—2 Aiken & Wall—1 Dyer Bridges & co—1 Kenny Bulwerk & Acme—1 boite cire 2 flack—10 pecan Levy & Maas—1 de laine & 10 de pecan Jones, Alcock & co—1 de laine Hoffmann, Cameron & co—1 de noyer A Wiener & co—1 de 1 pecan 1 balle de et divers à ordre—Total, 38 balles pecan.

BAR DU FLEUVE—Par steamer R Hamilton—5 de pecan Tenison & co—1 de coton Howard & Kip—divers à ordre.

TRE BOEUF—Par steamer Lizzie Hopkins—17 bouts agres à Tertrou—29 ancres à J Forester—divers à ordre.

Bulletin des Chemins de Fer.

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.—29 balles—2 balles coton à Fisher, R & co—1 de R L Adams—2 Allen Schoen & Acme—1 bonnet à J. F. Williams—1 de R L Adams—1 de Kenny—3 de R T Turner—2 de Blair, Lord & Gore—1 Billeter—20 de Kogs F A Pitman—40 de 10 demi-barils

SAMEDI 6 AOUT, 8 H. A. M.

Que ce départ qui n'a pas été annoncé pour le Samedi 6 Août, 8 H. A. M.

Chambres ..... $10 00.
Entrepont ..... $5 00.

Un dépôt des billets de correspondance pour le Texas.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR DE LA FRANCE.

Compagnie de Navigation à Vapeur entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Vient.

Les passagers ne sont point admis à bord des navires.

SAINT-LAURENT, capt. Lemarie, samedi, 27 juin.
WASHINGTON, capt. Roussin, samedi, 11 juin.
FRANCE, capt. Darro, Samedi 13 août.

VILLE DE PARIS, capt. Surcouf, samedi, 7 sept.

PRIX DU PASSAGE [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à

[illegible]

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Salement la nouvelle [illegible] NOUVELLE-ORLEANS, [illegible] de Hanovre, à [illegible] de Brême.

LLOYD D'ALLEMAGNE DU NORD.

Pour New-York.

Ligne des steamers de Cunard, Liverpool et Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
SCILOUIS,
Le steamer

GEO. CROMWELL,
S. J. Chapp, commandant,

Partira du son wharf, au pied de la rue Toulouse, SAMEDI 3 août, A 8 heures A M

Passage ..... $15 00.

Cette ligne prend du fret et des passagers, aux mêmes taux pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED HOULTON,
Rue Commerce, No 6.

Pour les Sources de Bladon.

(BLADON SPRINGS)

Le bateau à vapeur VIRGINIA, le premier ordre,

Capitaine FRANK STORE,

partira de Mobile aux Sources de Bladon, à cinq jours de Pâques-août, et arrivera sans manquer le lendemain matin à 10 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

24 juil—1m

STEAMBOATS.

Arrangement d'Été.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans. Steamers de la Ligne des Etats-Unis.

Partiront, Les steamers [illegible] Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Pour New-York, directement.

Ligne des steamers de Cunard, Liverpool et Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
SCILOUIS,
Le steamer

GEO. CROMWELL,
S. J. Chapp, commandant,

Partira du son wharf, au pied de la rue Toulouse, SAMEDI 3 août, A 8 heures A M

Passage ..... $15 00.

Cette ligne prend du fret et des passagers, aux mêmes taux pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED HOULTON,
Rue Commerce, No 6.

Pour les Sources de Bladon.

(BLADON SPRINGS)

Le bateau à vapeur VIRGINIA, le premier ordre,

Capitaine FRANK STORE,

partira de Mobile aux Sources de Bladon, à cinq jours de Pâques-août, et arrivera sans manquer le lendemain matin à 10 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

24 juil—1m

Sucres, Mélasses et Sirops

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains coupés, sucre en morceaux et sucre en poudre.

A. THOMSON & CO.
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—Sucre [illegible] supérieur à ...ter de la Louisiane, [illegible] Crescent City, marques "Oliphant Louisiana."

A. THOMSON & CO.
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

MELASSES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en boucaut, demi-barrile et barrilets.

A. THOMSON & CO.
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIE—De différentes qualités, blanc et jaune, en boucaute et barrils.

A. THOMSON & CO.
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de sucre d'habitation en boucaute et barrils.

A. THOMSON & CO.
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ETRANGERS—De Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucaute et en caisses.

A. THOMSON & CO.
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Prétendus primes pour l'année finissant le 31 février 1872: [illegible]

Savoir:

Primes d'incendie	$[illegible]	
Primes maritimes	175,276 [illegible]	
Primes de rivière	19,326 [illegible]	
		$[illegible]
Moins nos sociétés et retour et réduction sur les primes		62,427 [illegible]
Primes nettes		$[illegible]
Pertes d'incendie	$[illegible]	
Pertes maritimes	128,129 [illegible]	
Pertes de rivière	15,276 [illegible]	
Total	$[illegible]	
Dépenses nettes du compte d'exploitation	38,294 [illegible]	
		$[illegible]
Balance		$[illegible]

La Compagnie a l'actif suivant [illegible] pour la plus haute en marché au comptant:

Actions de banques et assurances	[illegible]
Bonds de compagnies et municipalités	[illegible]
Billets à recevoir [illegible]	[illegible]
Prêts sur hypothèques	[illegible]
Prêts garantis	[illegible]
Caisse	[illegible]
Balance	[illegible]

On [illegible] sur les certificats de profits [illegible] payable à partir de ce jour.

J. F. ROUT, Président.

Bureau de la Compagnie d'Assurance sur la vie de Piedmont et Arlington, Richmond, Virginie, 1er janvier 1872.

Conseil d'Administration élu le 10 février 1871:

[illegible]	[illegible]

Pour la Rivière Rouge.

Le bateau à vapeur B. L. TALLEY, capitaine [illegible], partira pour la Rivière Rouge, [illegible] à bord ou à

BRETTON & FRERE, [illegible]

ATCHAFALAYA.

Pour les Bayous Teche, Vermilion, Carencro, Bayou Boeuf, Bayou Cocodrie, Bayou Rapide, Bayou Bourbeux, Bayou Carlin